

Cote du document:	<u>EB 2006/89/R.8</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>8 a) i)</u>
Date:	<u>7 décembre 2006</u>
Distribution:	<u>Restreinte</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-cinquième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à prendre note des questions générales mentionnées dans le présent rapport et à souscrire aux recommandations qui y sont formulées.

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-cinquième session

1. La quarante-cinquième session du Comité de l'évaluation s'est tenue le 10 octobre 2006. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) programme de travail et budget pour 2007 du Bureau de l'évaluation (OE); b) rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI); et c) autres questions. Tous les membres du Comité ont participé à la session, sauf les représentants de l'Inde¹ et du Nigéria. Les observateurs du Danemark et du Royaume-Uni étaient également présents. Divers fonctionnaires du FIDA ont assisté aux délibérations, notamment le Président adjoint (Département gestion des programmes – PMD), le Directeur d'OE, la Directrice exécutive du Plan d'action, le Secrétaire par intérim du FIDA et plusieurs autres responsables.

Programme de travail et budget d'OE pour 2007

2. Le Comité a examiné le document d'OE relatif au programme de travail et budget pour 2007 et a largement marqué son accord sur les priorités et le programme de travail et budget d'OE pour 2007 étant entendu que celui-ci lui communiquerait le document d'orientation de l'évaluation conjointe relative à l'Afrique (voir paragraphe 6).
3. Le Comité a accueilli avec satisfaction les mesures spécifiques prises par OE afin de réduire l'augmentation du budget 2007, selon la demande émise par le Conseil d'administration et par lui-même au cours de leur session respective de septembre 2006. Ce budget, qui est sensiblement plus élevé que les années précédentes, affiche une réduction de l'ordre de 500 000 USD par rapport à la proposition présentée au Comité et au Conseil en septembre 2006, ramenant ainsi la majoration budgétaire proposée pour 2007 à 11% (contre 21% dans l'aperçu soumis en septembre). Cette réduction provient, entre autres, de la diminution du budget affecté à l'évaluation conjointe envisagée avec la Banque africaine de développement (BAfD) ayant trait à l'Afrique (voir paragraphe 6). Le Comité de l'évaluation a noté que cela implique pour OE de mobiliser 200 000 USD en fonds supplémentaires pour la réalisation de l'évaluation conjointe, pour laquelle des promesses concrètes de contribution ont été reçues.
4. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa quatre-vingt-huitième session, le Comité a examiné et approuvé la proposition d'OE de renoncer à procéder à l'évaluation du Plan d'action du FIDA. Étant donné l'absence de consensus au Conseil sur ce sujet, le Comité recommande que celui-ci accepte que l'évaluation du Plan d'action soit retirée du programme de travail d'OE.
5. En outre, le Comité a pris note, en l'approuvant, de la proposition d'OE de reporter vers la fin de 2007 le lancement de deux nouvelles évaluations concernant: a) les approches globales et opérations du FIDA en Mésio-Amérique; et b) la capacité et la performance du FIDA à promouvoir des innovations reproductibles dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale. S'agissant de la visite annuelle du Comité sur le terrain pour 2007, pour laquelle une décision finale doit être prise à la quarante-sixième session, il a été évoqué l'option d'assister à la table ronde nationale relative à l'évaluation du programme pour le Mali qui se tiendra au cours du premier semestre 2007. Le Comité a noté que cette évaluation serait terminée dans les délais prévus par le programme de travail d'OE pour 2006 et qu'elle serait examinée à sa quarante-sixième session.

¹ Le représentant de l'Inde a transmis avant la réunion des observations écrites sur les points de l'ordre du jour, dont il a été fait part aux participants.

6. Se déclarant dans l'ensemble favorable à l'évaluation conjointe avec la BAfD sur les approches globales et les opérations des deux organisations en matière de développement agricole et rural en Afrique, le Comité a demandé un complément d'information sur le document d'orientation relatif à cette évaluation conjointe, qui était en cours de rédaction et qui devait être examiné avec la BAfD en octobre. Afin de réduire le coût global, OE a noté que l'échantillonnage des pays serait organisé de manière à tirer parti, dans la réalisation de l'évaluation conjointe, des quatre évaluations de programmes de pays qu'OE prévoit de conduire en Afrique l'année prochaine. Enfin, il a été décidé qu'OE communiquerait la version préliminaire du document relatif à l'approche conjointe au Comité avant la session de décembre du Conseil et qu'il organiserait un processus de consultation approprié avec les membres du Comité sur cette question importante.
7. Enfin, le Comité a noté que le budget d'OE pour 2007 prévoit, ainsi que le Conseil en avait décidé à sa quatre-vingt-huitième session, l'application de la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) en ce qui concerne l'augmentation des traitements du personnel des services généraux d'OE.

Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

8. Le Comité a jugé le RARI extrêmement clair et utile. Il a particulièrement apprécié l'introduction du système de note cible à des fins de référence, et son utilisation pour suivre et améliorer la performance. Le Comité a jugé également intéressantes les diverses questions soulevées dans le RARI et il a fait plusieurs suggestions utiles pour améliorer encore la lisibilité de ce rapport, dont OE tiendra compte dans la préparation de l'édition suivante.
9. Le Comité a invité OE, lors de l'évaluation de la performance globale des gouvernements, à tenir compte de la diversité des institutions en cause de façon à bien différencier les cas dans ses jugements.
10. L'attention du Comité a été appelée sur la nécessité pour le FIDA de faire des efforts concertés en vue d'améliorer la durabilité des projets et programmes, d'autant que ce point avait déjà été évoqué à plusieurs reprises dans les RARI et dans d'autres évaluations. Le Comité accueille favorablement la suggestion formulée dans le RARI que le FIDA organise dans un proche avenir un débat plus large sur le thème de la durabilité.
11. De même, la question des systèmes de suivi et évaluation (S&E) au niveau des projets et programmes a suscité un débat nourri. On a relevé qu'il s'agit là d'un problème avec lequel le FIDA est aux prises depuis de nombreuses années et observé qu'il fallait chercher, avec d'autres partenaires, les moyens d'améliorer sérieusement la performance des systèmes S&E. Ce point est fondamental, compte tenu du rôle central des systèmes S&E dans la gestion des projets, l'établissement des rapports, l'évaluation de l'impact et le partage des savoirs, entre autres. Par ailleurs, tout en reconnaissant qu'il est important pour le FIDA d'associer plus étroitement les ONG à ses opérations, le Comité a recommandé que le Fonds consacre des ressources suffisantes au renforcement général des capacités des ONG dans les pays partenaires.
12. Entre autres questions évoquées devant le Comité, le Président adjoint (PMD) a indiqué que, de l'avis de la direction du FIDA, le rapport est de grande qualité et d'une utilité certaine à des fins de responsabilisation et d'apprentissage. Il a rappelé qu'une réponse écrite de la direction sur les principales questions et recommandations figurant dans le RARI serait présentée au Comité et au Conseil en décembre 2006, dans le cadre du rapport sur la performance du portefeuille. Il a aussi informé le Comité que, compte tenu de l'importance du RARI, la direction compte organiser prochainement un forum interne d'orientation pour faire participer une fraction plus large du personnel du FIDA au débat sur le RARI.

Autres questions

13. Sous cette rubrique, le Comité a décidé que, selon les dispositions du paragraphe 47 de son mandat, il examinerait à sa quarante-sixième session la politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution en même temps que les observations d'OE sur le document traitant de cette question, avant que le Conseil n'en délibère lui-même en décembre 2006. À cet égard, le Président du Comité a souligné qu'OE avait procédé ces dernières années à deux évaluations à caractère institutionnel sur des questions de supervision, en l'occurrence, l'évaluation des modalités de supervision du FIDA, en 2003, et l'évaluation du programme pilote de supervision directe, en 2005. Le Conseil d'administration a examiné cette dernière évaluation en septembre 2005 et en a adopté l'accord conclusif.